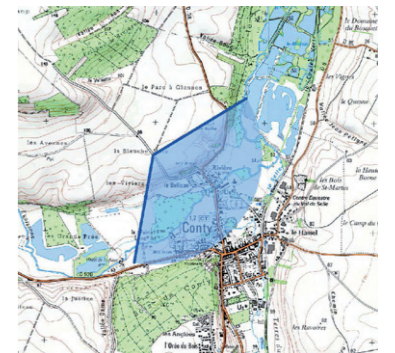


Photomontage 46 - Conty au lieu-dit «Blanche Voie», église MH, AVAP de Conty, vallée de la Selle.

Scénario 1



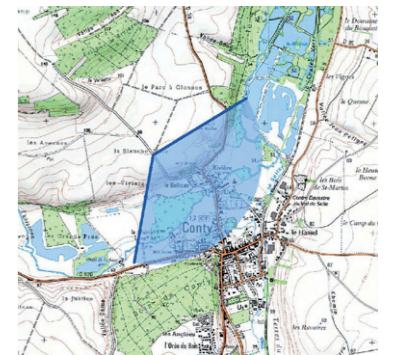
Scénario 2



Scénario 3



Scénario 4



VARIANTE N° 4 : RECHERCHE D'UNE COHERENCE D'ENSEMBLE ...

CONCLUSION GENERALE

MILIEUX HUMAIN ET TECHNIQUE

L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

MILIEUX NATUREL

Cette variante conclue à des impacts très faibles sur la flore, l'autre faune et sur les chiroptères.

L'impact reste également faible sur les oiseaux, **même si l'implantation de l'éolienne E2 demeure dans un secteur de nidification de l'Ædicnème criard.**

PAYSAGES & PATRIMOINES

Cette variante n°4 correspond à la recherche d'une cohérence d'ensemble :

- Soulignement du pôle de structuration n°4 du SRE ;
- Soulignement de l'orientation des parcs éoliens proches ;
- Limitation de l'effet de diffusion du projet par rapport à la variante n°3.

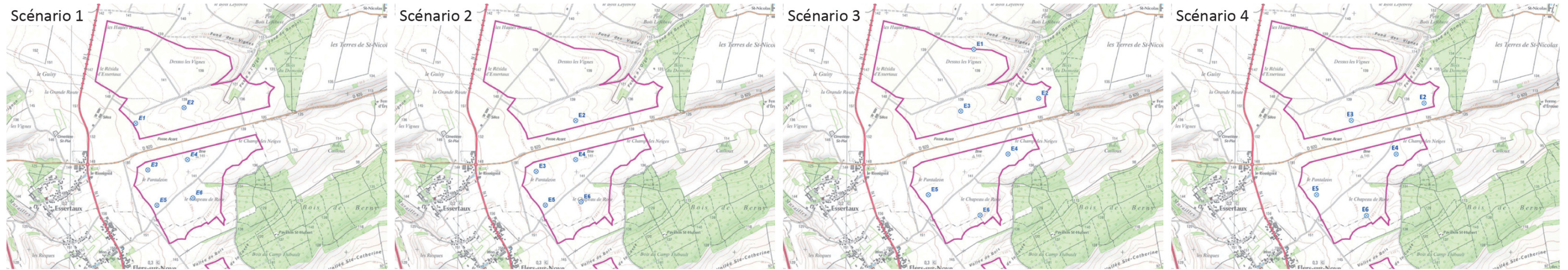
Partant de ce constat, ce scénario « préférentiel » de moindre impact paysager a été analysé sur 60 points de vue pour évaluer les impacts du projet. Les impacts se révèlent faibles à l'exception de 4 impacts résiduels modérés (photomontages 20, 30, 34, et 60A).

SYNTHESE

L'analyse montre que cette variante n°4 apporte satisfaction(s) mais mérite(rait) une poursuite de la séquence ERC afin d'aboutir à un compromis environnemental de moindre impact (objectif du moindre impact écologique en priorité, puis du moindre impact paysager/patrimonial & touristique in fine (4 impacts résiduels modérés constatés)).

ESCOFI a donc décidé donc la poursuite du séquençage ERC afin d'obtenir un scénario d'implantation exsangue d'impacts résiduels modérés sur le plan écologique ainsi que sur le plan patrimonial, paysager et touristique. C'est pourquoi, afin de proposer un projet répondant « pleinement » aux enjeux écologiques locaux identifiés, ESCOFI a décidé de renoncer à exploiter la zone nord-est de la ZIP, en supprimant définitivement l'éolienne E2, laissant libre le projet de toutes les zones à enjeux modérés (à minima).

■ Bilan de la recherche du compris environnemental (scénarios 1 à 4)



	Rappel des recommandations formulées à l'issue de l'état initial	Scénario 1 6 éoliennes 200 m en bout de pale	Scénario 2 5 éoliennes 200 m en bout de pale	Scénario 3 6 éoliennes 150 m en bout de pale	Scénario 4 : 5 éoliennes 150 m en bout de pale
SRE de 2012	Respecter la stratégie de développement en structuration du pôle éolien en complétant les lignes d'éoliennes existantes sans créer d'effet barrière	Satisfait (non satisfaisant sur le photomontage n°4 mais satisfait sur les 4 autres)	Satisfait	Non satisfait (photomontages n°4 et n°30 avec un effet barrière)	Satisfait (modérément satisfaisant sur le photomontage n°30 mais satisfaisant sur les 4 autres)
	Rechercher une harmonie de taille des éoliennes avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Non satisfait Gabarit d'éolienne non approprié sur les photomontages n°4 et n°20	Non satisfait Gabarit d'éolienne non approprié sur les photomontages n°4 et n°20	Satisfait	Satisfait
	Harmoniser l'implantation avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Non satisfait Matrice d'éoliennes désobéissante avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Non satisfait Matrice d'éoliennes désobéissante avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé
	Justifier la présence d'éoliennes dans la zone favorable sous conditions (Belvédère de Folleville, photomontage n°42)	1 sur 6 éoliennes (E6) Modérément justifiée car l'éolienne E6 ne crée pas d'effet d'extension du bouquet d'Oresmaux construit et d'Oresmaux accordé. Toutefois, la hauteur de 200 mètres en bout de pale est peu appropriée car elle induit une plus forte visibilité.	1 sur 5 éoliennes (E6) Modérément justifiée car l'éolienne E6 ne crée pas d'effet d'extension du bouquet d'Oresmaux construit et d'Oresmaux accordé. Toutefois, la hauteur de 200 mètres en bout de pale est peu appropriée car elle induit une plus forte visibilité.	2 sur 6 éoliennes (E4 et E6) Justifiées car ces éoliennes ne génèrent un effet de diffusion sur ce photomontage.	2 sur 5 éoliennes (E4 et E6) Justifiées car ces éoliennes ne génèrent un effet de diffusion sur ce photomontage.
	Respecter la respiration paysagère entre le pôle éolien 2 (densification) et le pôle de structuration 4 (pôle du projet)	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait
Expertise paysagère	Recommandation 1 : Assurer une cohérence paysagère des directions des vallons observées (Vallon du Bois du Domont comme axe prioritaire recherché ou Bois de Berny comme axe secondaire)	Non satisfait	Non satisfait	Satisfait	Satisfait
	Recommandation 2 : Créer une composition géométrique et linéaire du projet	Satisfait soulignement RD 1001	Satisfait soulignement RD 1001	Satisfait soulignement du vallon du Bois du Domont	Satisfait soulignement du vallon du Bois du Domont

VARIANTE N° 5 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL AXÉ EN PREMIER LIEU SUR L'ÉCOLOGIE ...

Ce scénario correspond au choix de suppression de l'éolienne E2 pour l'évitement de la zone à enjeux modérés en écologie, mais également pour l'étalement du parc depuis Folleville (PM42).

Cette variante (**gabarit de 150 m maintenu**) est toujours composée de 2 lignes d'éoliennes alignées selon un axe nord-est / sud-ouest, mais présente 5 éoliennes (suppression de l'éolienne E2 au nord-est) (cf. carte ci-contre).

NB : L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

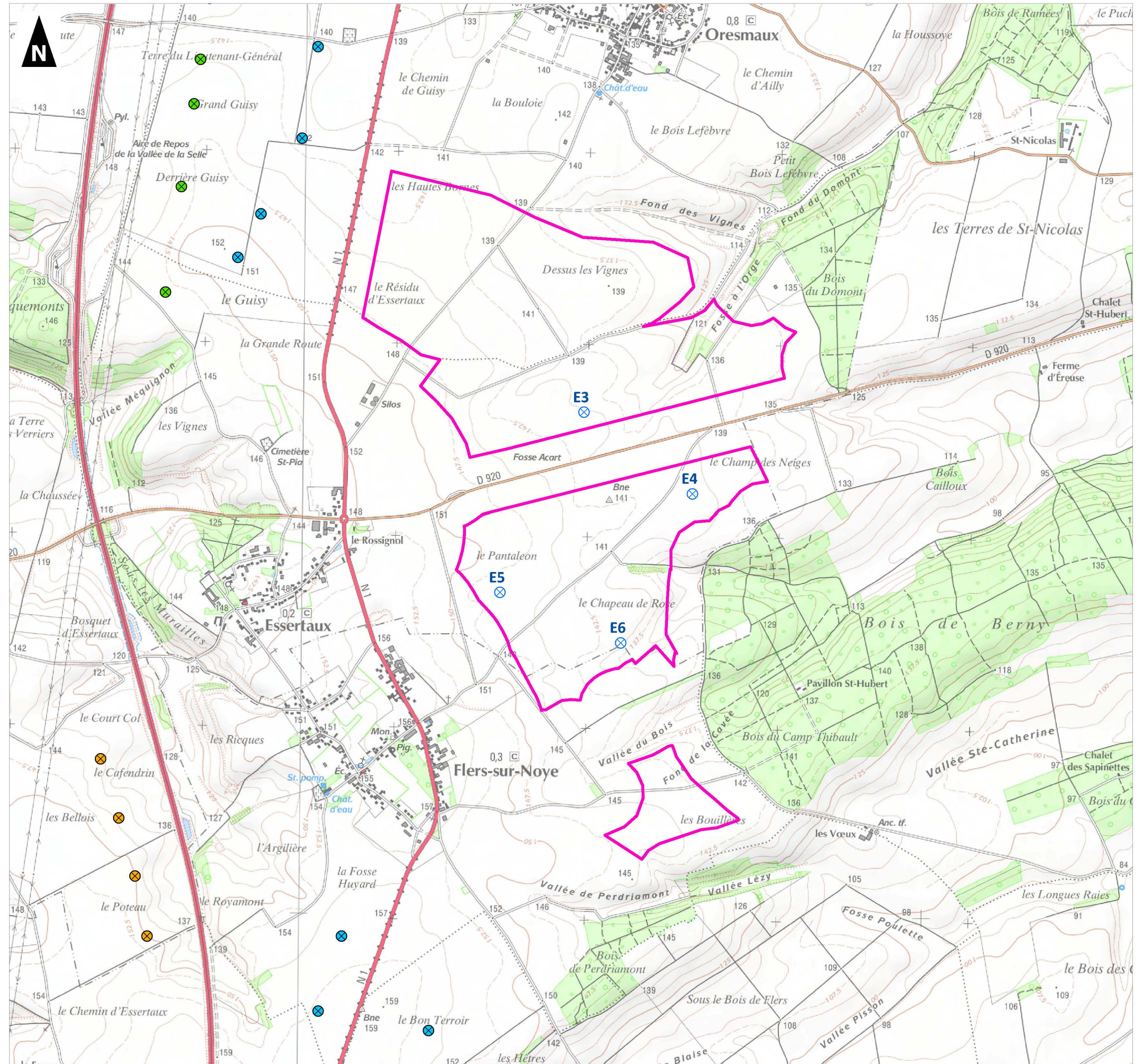
OBJECTIF(S) VISE(S)

- Eviter une implantation dans les zones à enjeux modérés identifiées sur le plan écologique ;
- Maintenir une trame d'implantation favorisant le rendement énergétique du futur parc éolien ;
- Eviter un effet de diffusion du projet tout en soulignant la direction du vallon du bois du Domont ;
- Rechercher une majorité d'impacts faibles sur un panel de 22 photomontages de comparaison définit*.

*Le séquençage ERC se poursuit donc sur la base du panel des cinq photomontages (4, 13, 30, 42, 46) déjà utilisé pour l'analyse des variantes n°1 à n°4 et s'enrichit de 17 photomontages complémentaires représentatifs et significatifs sur le plan paysager, patrimonial et touristique.

**Analyse des variantes
- Variante 5 -**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- ⊗ Eolienne projetée
- Limite communale
- Contexte éolien**
- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Projet en instruction



Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE ECOLOGIQUE - VARIANTE N° 5

ENJEUX & CONSTATS

Flore et Habitats

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.

Avifaune migratrice

L'éolienne la plus au nord-est (E2) a été supprimée par rapport à la variante précédente. Cette configuration entraîne un risque de collision et un effet barrière très faibles.

Avifaune hivernante

Pas d'enjeu particulier identifié lors de l'état initial. De ce fait un impact très faible est pressenti.

Avifaune nicheuse

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements et évitent le secteur de nidification de l'Édicnème criard. De ce fait un impact faible est pressenti.

Chiroptères

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements.

Autres faunes

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.








CONCLUSION(S)

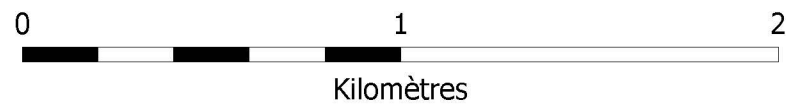
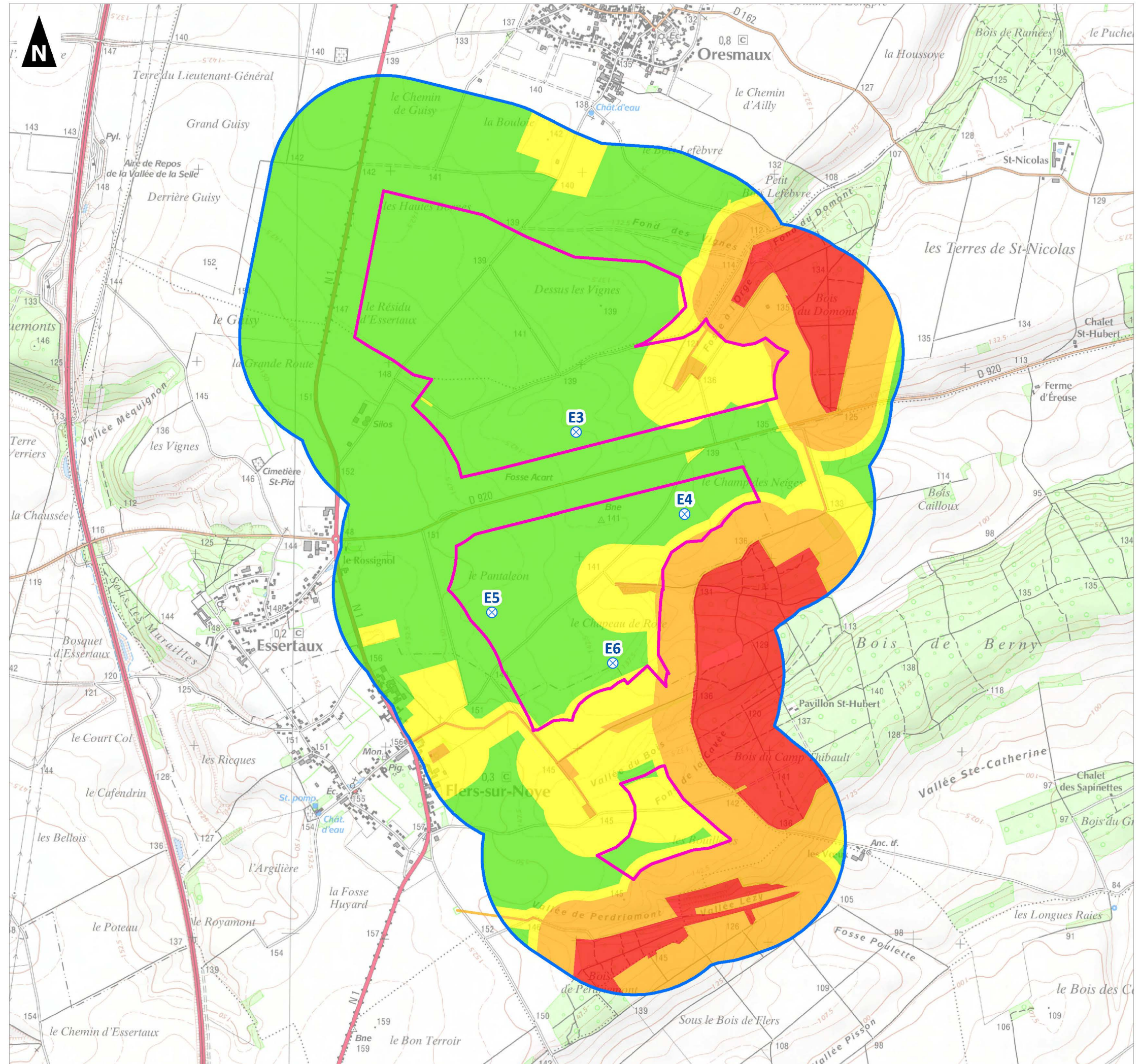
Cette variante conclue à des impacts très faibles sur la flore, les oiseaux, les chiroptères et l'autre faune.

Projet éolien du Camp Thibault (80)

Volet écologique du DDAE

**Le projet au regard
des enjeux écologiques
- Variante 5 -**

-  Eolienne projetée
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (600 m)
-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux Forts
-  Enjeux très forts



1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE - VARIANTE N° 5

ENJEUX & CONSTATS

ATOUTS

- Ce scénario permet d'éviter un effet de diffusion du projet. Cela s'observe bien sur les photomontages 20 et 30 qui présentaient des impacts modérés sur le scénario précédent (variante n°4).
- Par ailleurs, bien que présentes dans la zone favorable sous conditions, les éoliennes E4 et E6 n'ont pas un impact négatif depuis le belvédère de Folleville.

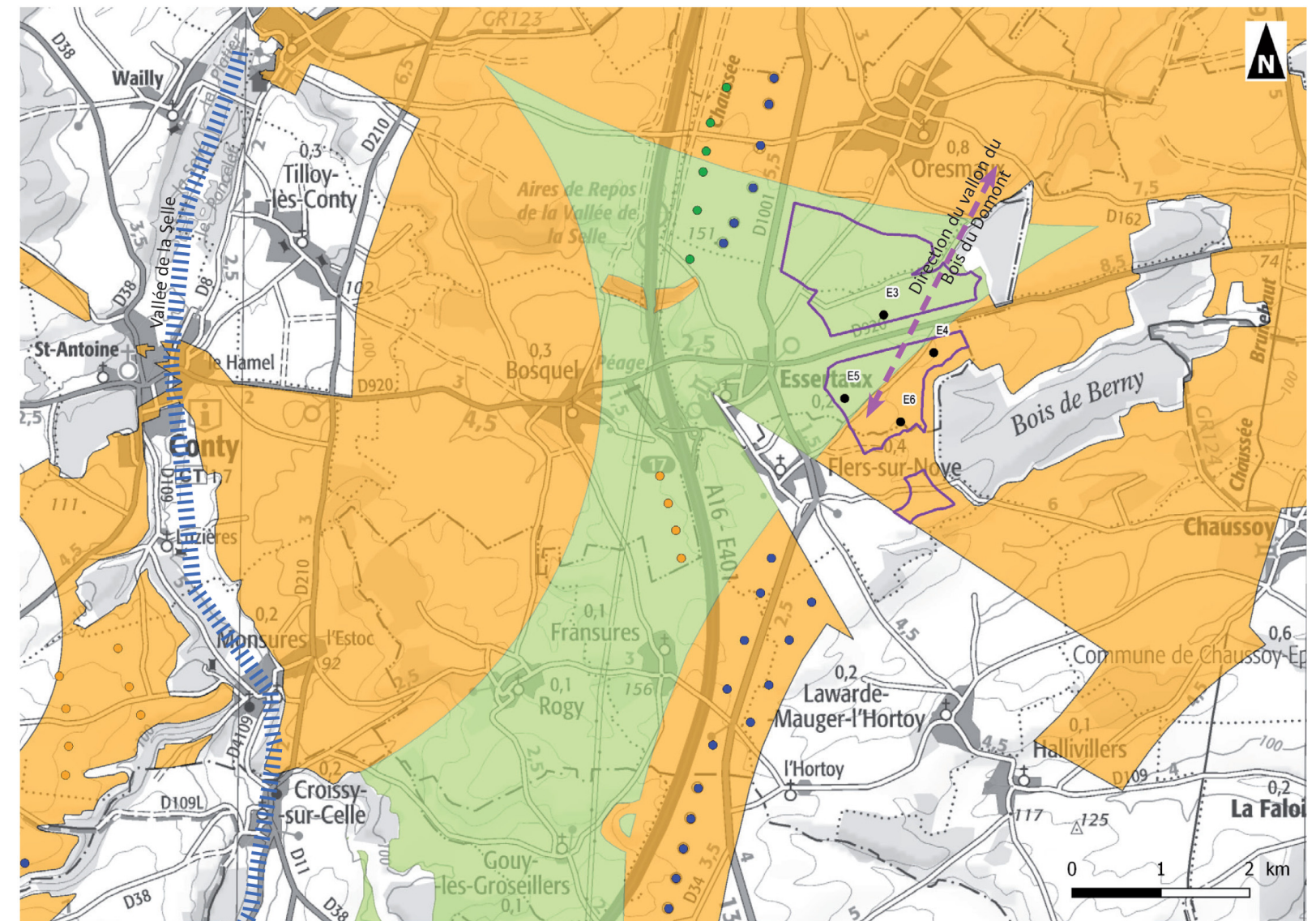
FAIBLESSES

- Des impacts résiduels modérés subsistent pour la commune d'Ailly-sur-Noye, visibles sur les photomontages 34 et 60A.

L'analyse comparative par photomontages est présentée aux pages 258 à 304 (cf. ci-après).

CONCLUSION(S)

La démarche ERC doit se poursuivre, notamment pour améliorer l'impact visuel du projet éolien depuis Ailly-sur-Noye.



- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| • Eolienne du projet | Contexte éolien du 25 juin 2021 | Zonage du S.R.E. de 2012 |
| ■ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) | • Eolienne construite | ■ Zone favorable à l'éolien |
| | • Eolienne accordée | ■ Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville) |
| | • Projet en instruction | |

VARIANTE N° 5 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL AXE EN PREMIER LIEU SUR L'ÉCOLOGIE ...

CONCLUSION GENERALE

MILIEUX HUMAIN ET TECHNIQUE

L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

MILIEUX NATUREL

Cette variante conclue à des impacts très faibles sur la flore, les oiseaux, les chiroptères et l'autre faune.

PAYSAGES & PATRIMOINES

Des impacts résiduels modérés subsistent pour la commune d'Ailly-sur-Noye, visibles sur les photomontages 34 et 60A.

SYNTHESE

La démarche ERC doit se poursuivre, notamment pour améliorer l'impact visuel du projet éolien depuis Ailly-sur-Noye.

VARIANTE N° 6 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL AXE EN SECOND LIEU SUR LE PAYSAGE ...

Ce scénario correspond au choix de suppression de l'éolienne E3.

NB 1 : Les implantations respectent l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

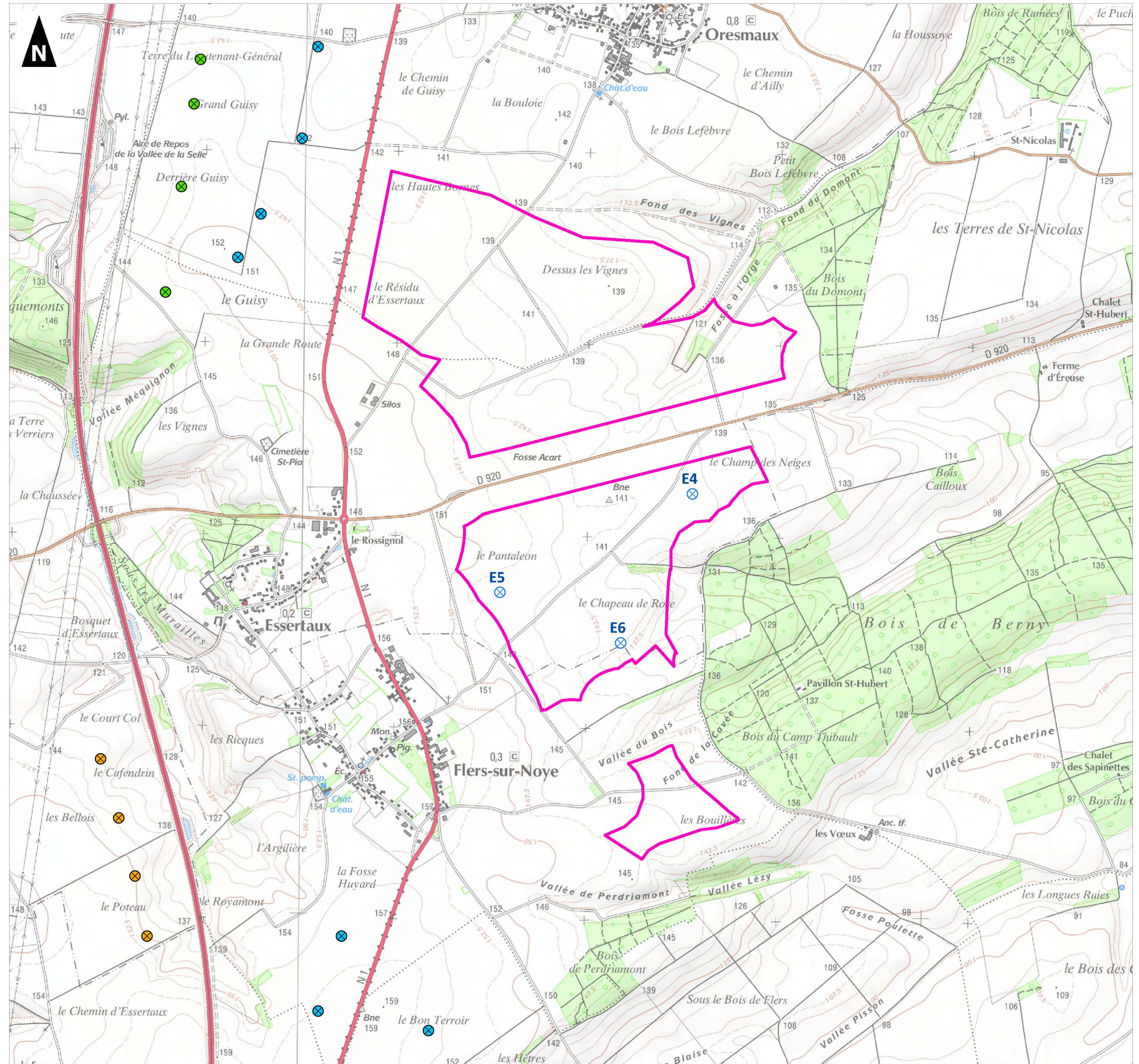
NB 2 : Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

OBJECTIF(S) VISE(S)

- Rechercher la diminution des impacts modérés résiduels du scénario précédent.
- Eviter un effet barrière depuis la RD920 en concentrant le projet au sud de celle-ci ;

**Analyse des variantes
- Variante 6 -**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- ⊗ Eolienne projetée
- Limite communale
- Contexte éolien**
- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Projet en instruction



Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE ECOLOGIQUE - VARIANTE N° 6

ENJEUX & CONSTATS

Flore et Habitats

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.

Avifaune migratrice

Suite à la suppression d'une nouvelle éolienne (ancienne E3), le projet n'en comporte plus que 3. Cette configuration entraîne un risque de collision et un effet barrière très faibles.

Avifaune hivernante

Pas d'enjeu particulier identifié lors de l'état initial. De ce fait un impact très faible est pressenti.

Avifaune nicheuse

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements et évitent le secteur de nidification de l'Édicnème criard. De ce fait un impact faible est pressenti.

Chiroptères

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements.

Autres faunes

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.







CONCLUSION

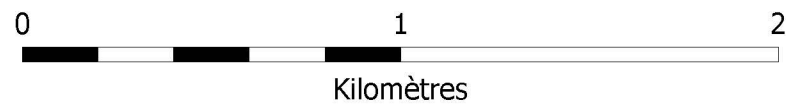
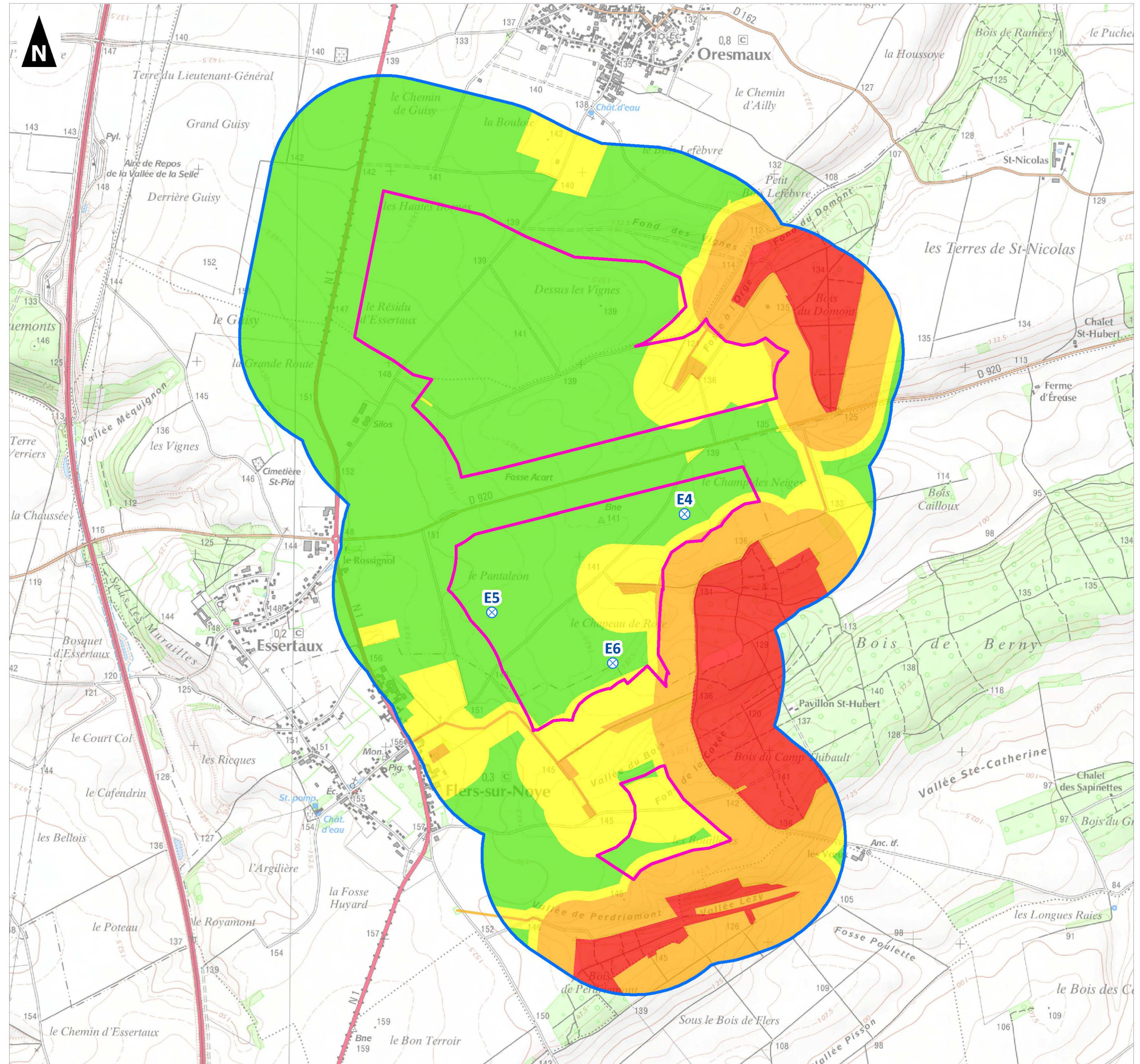
Cette variante conclue de nouveau à des impacts très faibles sur la flore, les oiseaux, les chiroptères et l'autre faune.

Projet éolien du Camp Thibault (80)

Volet écologique du DDAE

**Le projet au regard
des enjeux écologiques
- Variante 6 -**

-  Eolienne projetée
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (600 m)
-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux Forts
-  Enjeux très forts



1:20 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE - VARIANTE N°6

ENJEUX & CONSTATS

ATOUTS

- Ce scénario évite un effet de diffusion du projet pour les photomontages 20 et 30 qui présentaient des impacts modérés résiduels en variante n°4.

FAIBLESSES

- Peu de cohérence avec l'orientation des parcs éoliens existants. Ce scénario ne souligne plus le vallon du bois du Domont.
- Avec 3 éoliennes, la lisibilité du projet est moins facile que pour la variante précédente. Le projet ne s'appuie pas sur des lignes de forces dominantes du paysage.
- Des impacts résiduels modérés persistent pour les photomontages 34 et 60A.

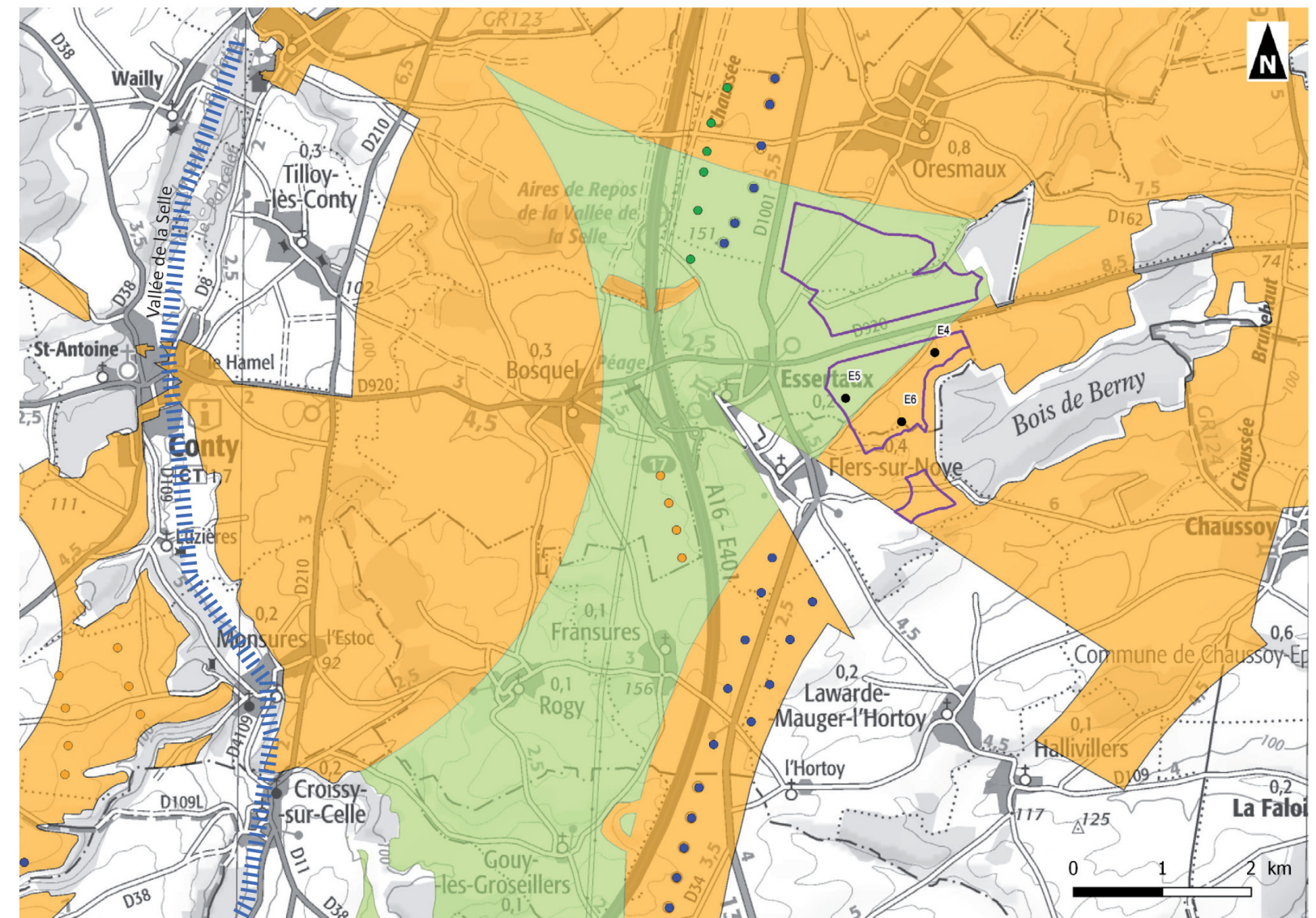
L'analyse comparative par photomontages est présentée aux pages 258 à 304 (cf. ci-après).

CONCLUSION(S)

Ce scénario permet d'éviter un effet barrière depuis la RD920.

Il ne permet pas de diminuer davantage les impacts modérés résiduels constatés sur la variante n°5 pour les photomontages 34 et 60A.

De plus sa lisibilité est complexe par rapport aux parcs éoliens du pôle de structuration n°4, majoritairement en ligne.



● Eolienne du projet

Contexte éolien du 25 juin 2021

Zonage du S.R.E. de 2012

□ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

● Eolienne construite

■ Zone favorable à l'éolien

● Eolienne accordée

■ Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville)

● Projet en instruction

VARIANTE N° 6 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL AXE EN SECOND LIEU SUR LE PAYSAGE ...

CONCLUSION GENERALE

MILIEUX HUMAIN ET TECHNIQUE

L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

MILIEUX NATUREL

Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

PAYSAGES & PATRIMOINES

Ce scénario permet d'éviter un effet barrière depuis la RD920. Il ne permet pas de diminuer davantage les impacts modérés résiduels constatés sur la variante n°5 pour les photomontages 34 et 60A. De plus sa lisibilité est complexe par rapport aux parcs éoliens du pôle de structuration n°4, majoritairement en ligne.

SYNTHESE

La démarche ERC doit se poursuivre pour améliorer l'impact visuel depuis Ailly-sur-Noye au niveau des photomontages 34 et 60A et retrouver une cohérence avec les lignes de force du paysage local.

VARIANTE N° 7 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL DE NOUVEAU AXE SUR LE PAYSAGE ...

Ce scénario correspond au choix d'ajouter une éolienne par rapport au scénario précédent pour redonner « sens » au projet éolien et favoriser une rentabilité économique du projet.

NB 1 : Les implantations respectent l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

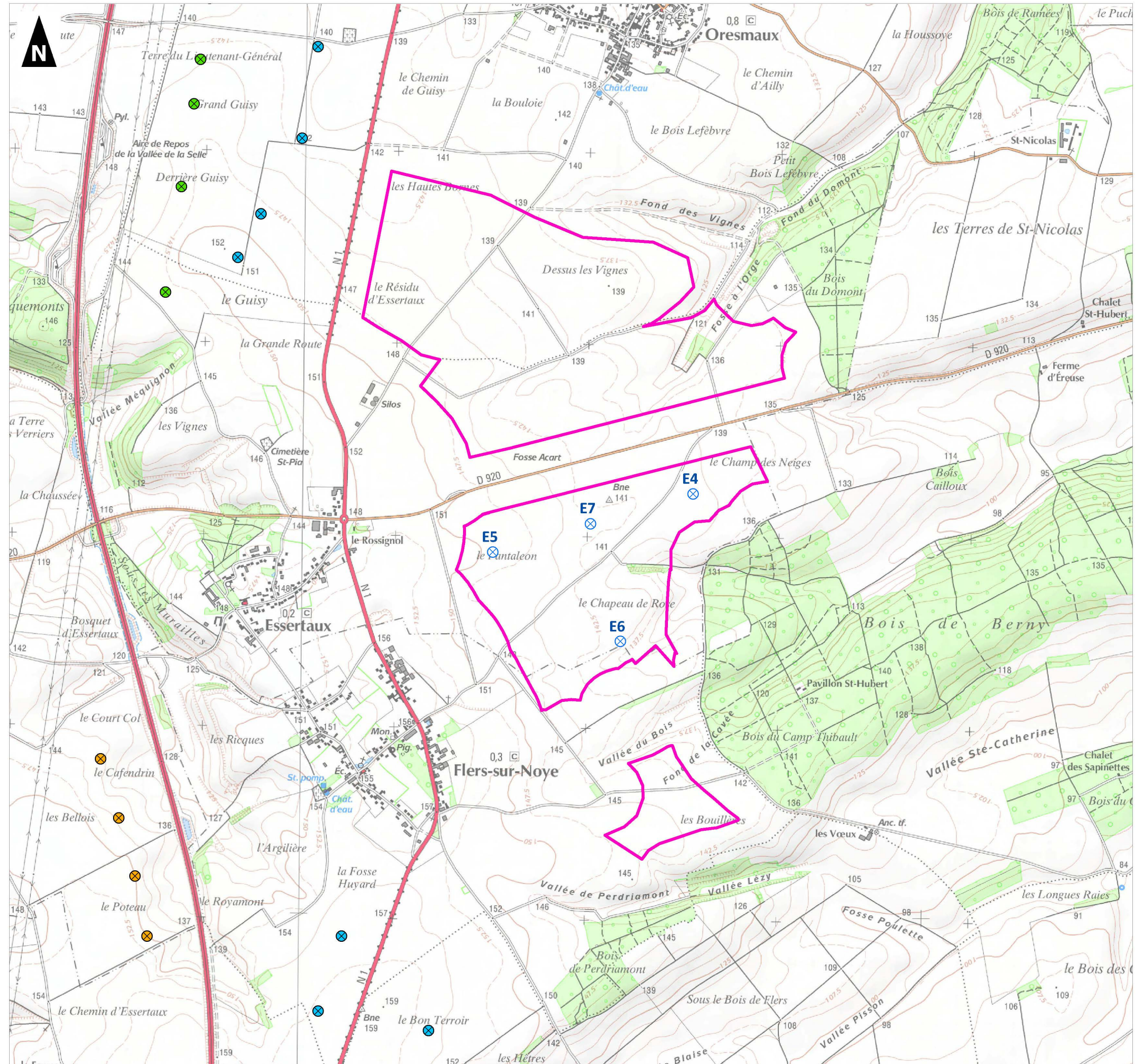
NB 2 : Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

OBJECTIF(S) VISE(S)

- Maintenir une trame d'implantation favorisant le rendement énergétique du futur parc éolien (rajout d'une éolienne par rapport au scénario précédent) ;
- Souligner le bois de Berny (et la RD920). Cette autre ligne de force correspond également au parti d'implantation secondaire préconisé par le paysagiste sur le plan local ;
- Rechercher la diminution de l'angle horizontal occupé par le projet éolien depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye ;
- Rechercher la diminution des impacts modérés résiduels du scénario précédent au niveau des photomontages 34 et 60A.

**Analyse des variantes
- Variante 7 -**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- ⊗ Eolienne projetée
- Limite communale
- Contexte éolien**
- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Projet en instruction



Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE ECOLOGIQUE - VARIANTE N° 7

ENJEUX & CONSTATS

Flore et Habitats

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.

Avifaune migratrice

Cette variante est composée d'une ligne aérienne de 3 éoliennes alignées selon un axe ouest-sud-ouest / est-nord-est et d'une 4^{ème} éolienne au sud. Cette configuration entraîne un risque de collision et un effet barrière très faibles.

Avifaune hivernante

Pas d'enjeu particulier identifié lors de l'état initial. De ce fait un impact très faible est pressenti.

Avifaune nicheuse

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements et évitent le secteur de nidification de l'Édicnème criard. De ce fait un impact faible est pressenti.

Chiroptères

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements.

Autres faunes

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.


CONCLUSION(S)

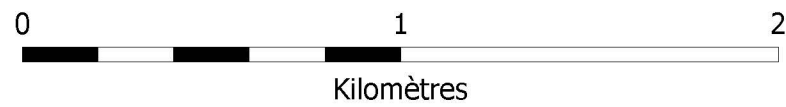
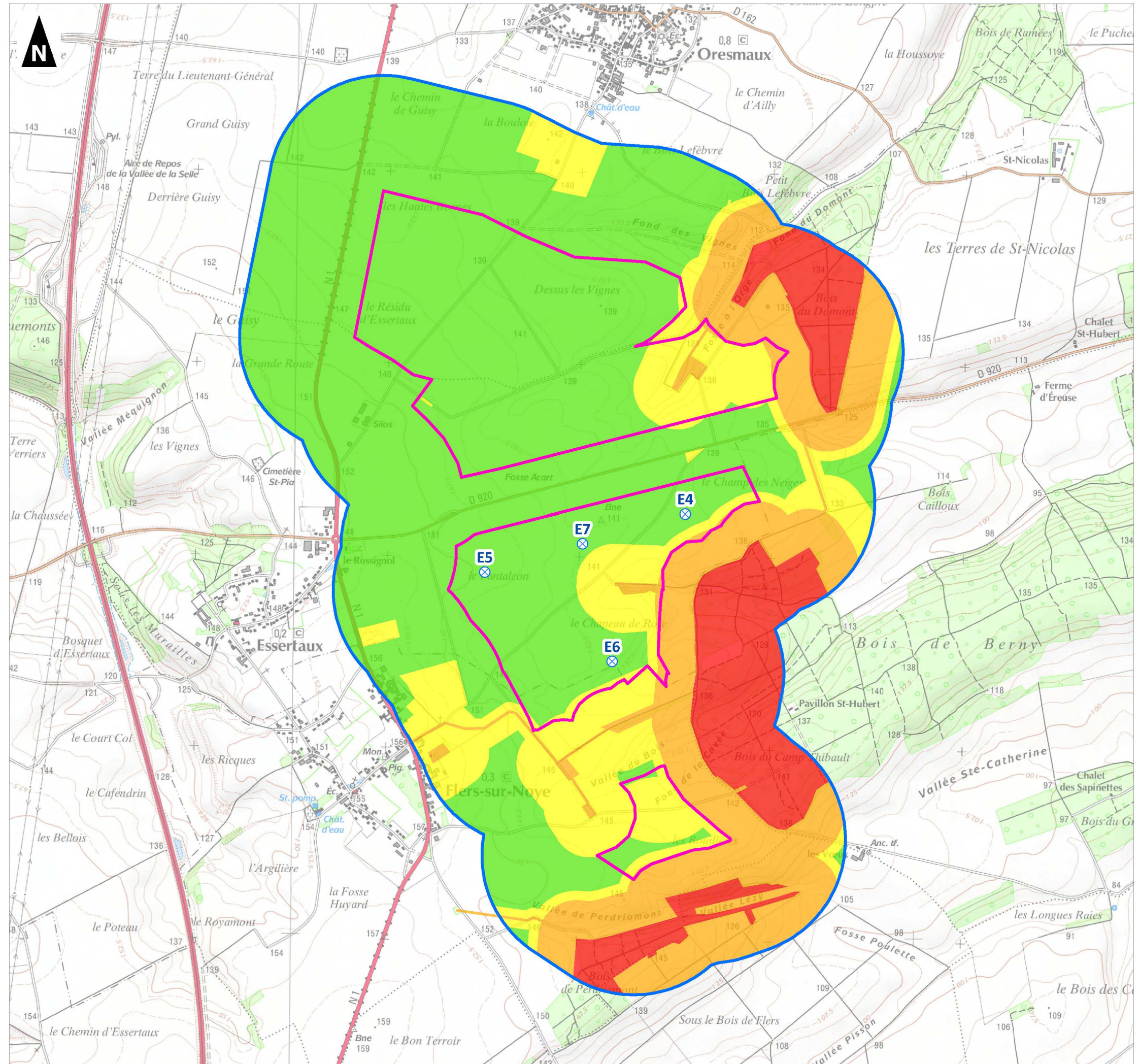
Cette variante conclue encore à des impacts très faibles sur la flore, les oiseaux, les chiroptères et l'autre faune.

Projet éolien du Camp Thibault (80)

Volet écologique du DDAE

**Le projet au regard
des enjeux écologiques
- Variante 7 -**

-  Eolienne projetée
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (600 m)
-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux Forts
-  Enjeux très forts



1:20 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE - VARIANTE N°7

La stratégie primaire de répondre à l'axe du SRE de 2012 et l'orientation du vallon du bois du Domont n'est plus suivie. Une seconde stratégie initialement envisagée suit une autre ligne de force du paysage local, la direction du bois de Berny (et la RD920) rectiligne(s). C'est un parti pris différent, moins appuyé stratégiquement au départ lors du parti d'implantation mais que l'évolution de la démarche ERC tend désormais à favoriser.

Il favorise le soulignement de la direction du bois de Berny, un autre élément marqueur paysager du plateau situé entre la vallée de la Noye et la vallée de la Selle. Il s'agit d'une nouvelle orientation d'axe par rapport aux variantes n°3, n°4 et n°5 mais qui reste en cohérence avec le paysage local (bois de Berny et RD920).

ENJEUX & CONSTATS

ATOUTS

- Ce scénario souligne globalement l'orientation du bois de Berny. Il permet le maintien des acquis des variantes n°5 et n°6, c'est à dire la suppression des impacts modérés des photomontages 20 et 30.

FAIBLESSES

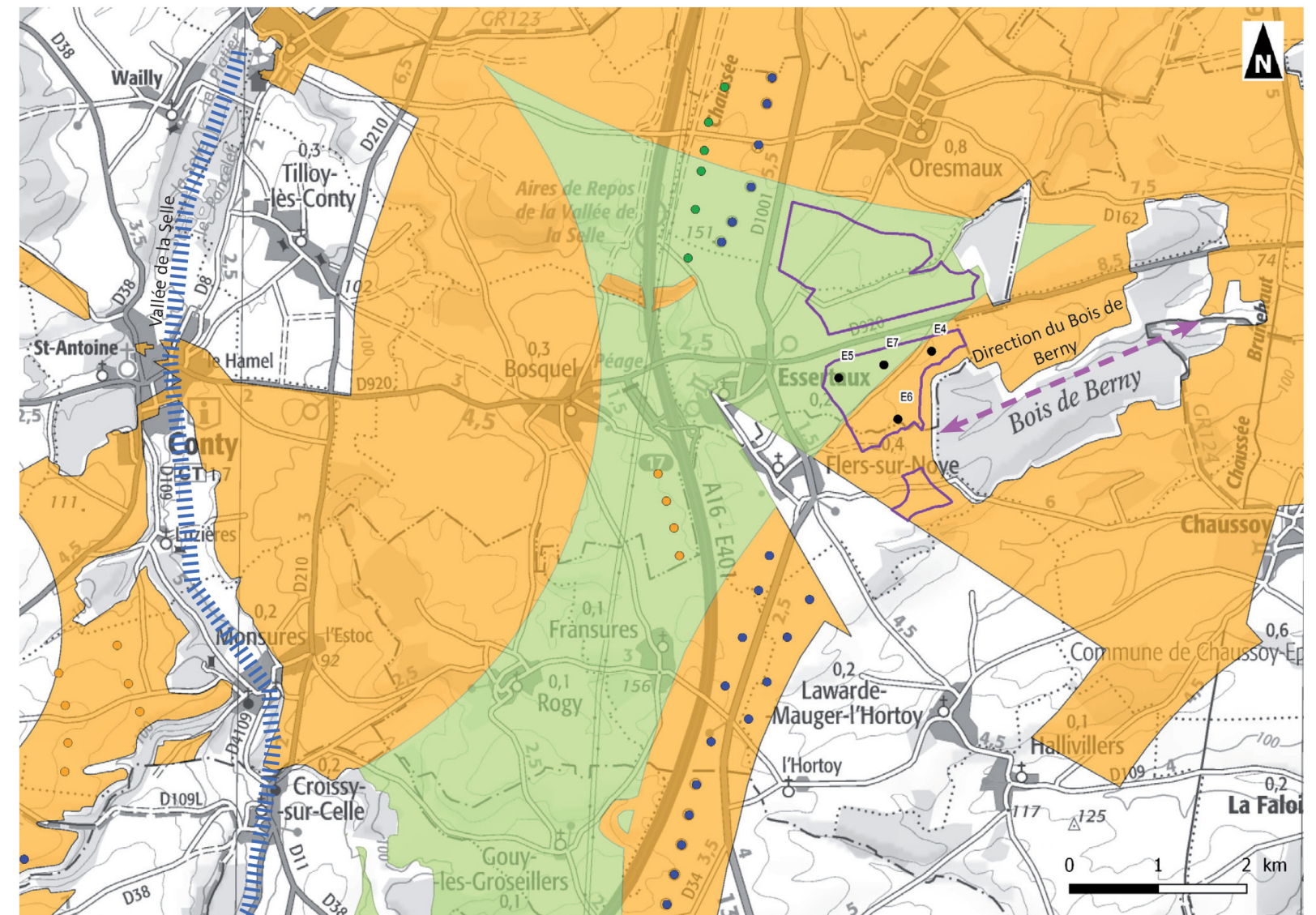
- Un effet de diffusion du projet généré par l'éolienne E6 située la plus au sud du projet. L'éolienne E6 est visible sur les photomontages 34 et 60A.
- Les impacts résiduels de ces deux photomontages restent modérés.

L'analyse comparative par photomontages est présentée aux pages 258 à 304 (cf. ci-après).

CONCLUSION(S)

La structure paysagère est en cohérence avec d'autres lignes de forces du paysage local : le bois de Berny et la RD920.

L'objectif de diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 34 et 60A n'est pas encore atteint.



- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| • Eolienne du projet | Contexte éolien du 25 juin 2021 | Zonage du S.R.E. de 2012 |
| □ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) | • Eolienne construite | ■ Zone favorable à l'éolien |
| | • Eolienne accordée | ■ Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville) |
| | • Projet en instruction | |

VARIANTE N° 7 : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL DE NOUVEAU AXE SUR LE PAYSAGE ...

CONCLUSION GENERALE

MILIEUX HUMAIN ET TECHNIQUE

L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

MILIEUX NATUREL

Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

PAYSAGES & PATRIMOINES

**La structure paysagère est en cohérence avec les lignes de forces du paysage local : le bois de Berny et la RD920.
L'objectif de diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 34 et 60A n'est pas encore atteint.**

SYNTHESE

La démarche ERC n'est donc pas pleinement satisfaite à ce stade.

VARIANTE N° 8(A) : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL « A FINALISER » SUR LE PLAN PAYSAGER ...

Ce scénario cherche à éviter un effet de diffusion du projet vers le sud comme constaté en variante n°7 par la position de l'éolienne E6.

NB 1 : Les implantations respectent l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

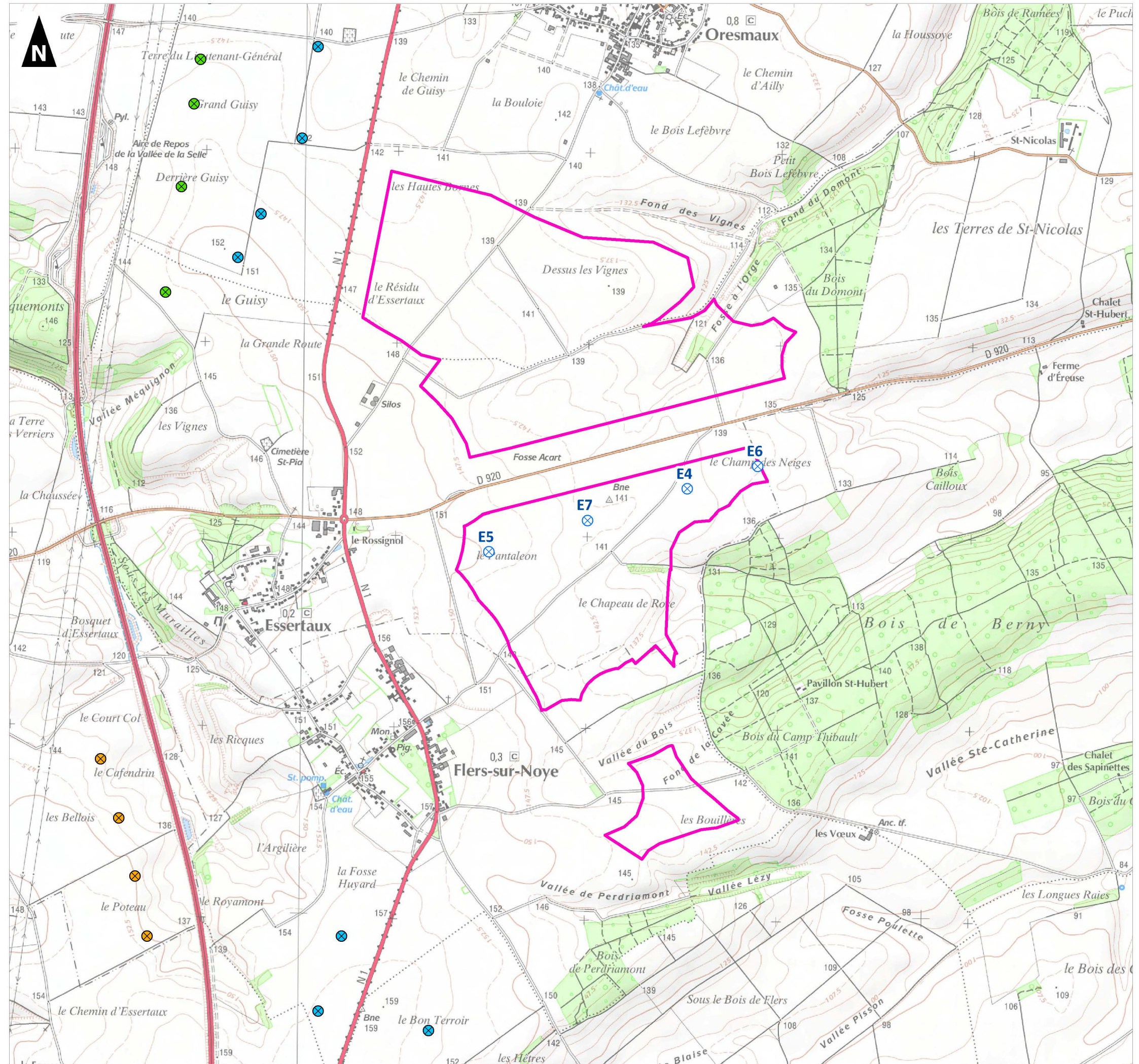
NB 2 : Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

OBJECTIF(S) VISE(S)

- Souligner pleinement le bois de Berny ;
- Eviter l'effet de diffusion de l'éolienne E6 (variante n°7) ;
- Rechercher la diminution d'impacts résiduels modérés constatés sur les photomontages 34 et 60A.

**Analyse des variantes
- Variante 8 -**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- ⊗ Eolienne projetée
- Limite communale
- Contexte éolien**
- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Projet en instruction



Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE ECOLOGIQUE - VARIANTE N° 8(A)

ENJEUX & CONSTATS

Flore et Habitats

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.

Avifaune migratrice

Cette variante est composée d'une ligne de 4 éoliennes alignées selon un axe ouest-sud-ouest / est-nord-est, soit quasiment parallèle au sens général de la migration. De plus, la conception en une ligne rend le parc lisible. Cette configuration entraîne un risque de collision et un effet barrière très faibles.

Avifaune hivernante

Pas d'enjeu particulier identifié lors de l'état initial. De ce fait un impact très faible est pressenti.

Avifaune nicheuse

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements et évitent le secteur de nidification de l'Édicnème criard. De ce fait un impact faible est pressenti.

Chiroptères

Toutes les éoliennes sont situées dans des secteurs à enjeux faibles, à plus de 250 m des boisements.

Autres faunes

Toutes les éoliennes sont dans des milieux agricoles de moindre impacts.








CONCLUSION(S)

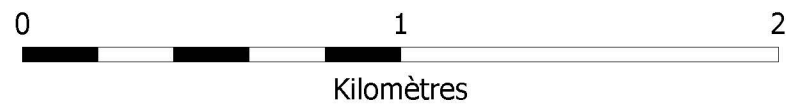
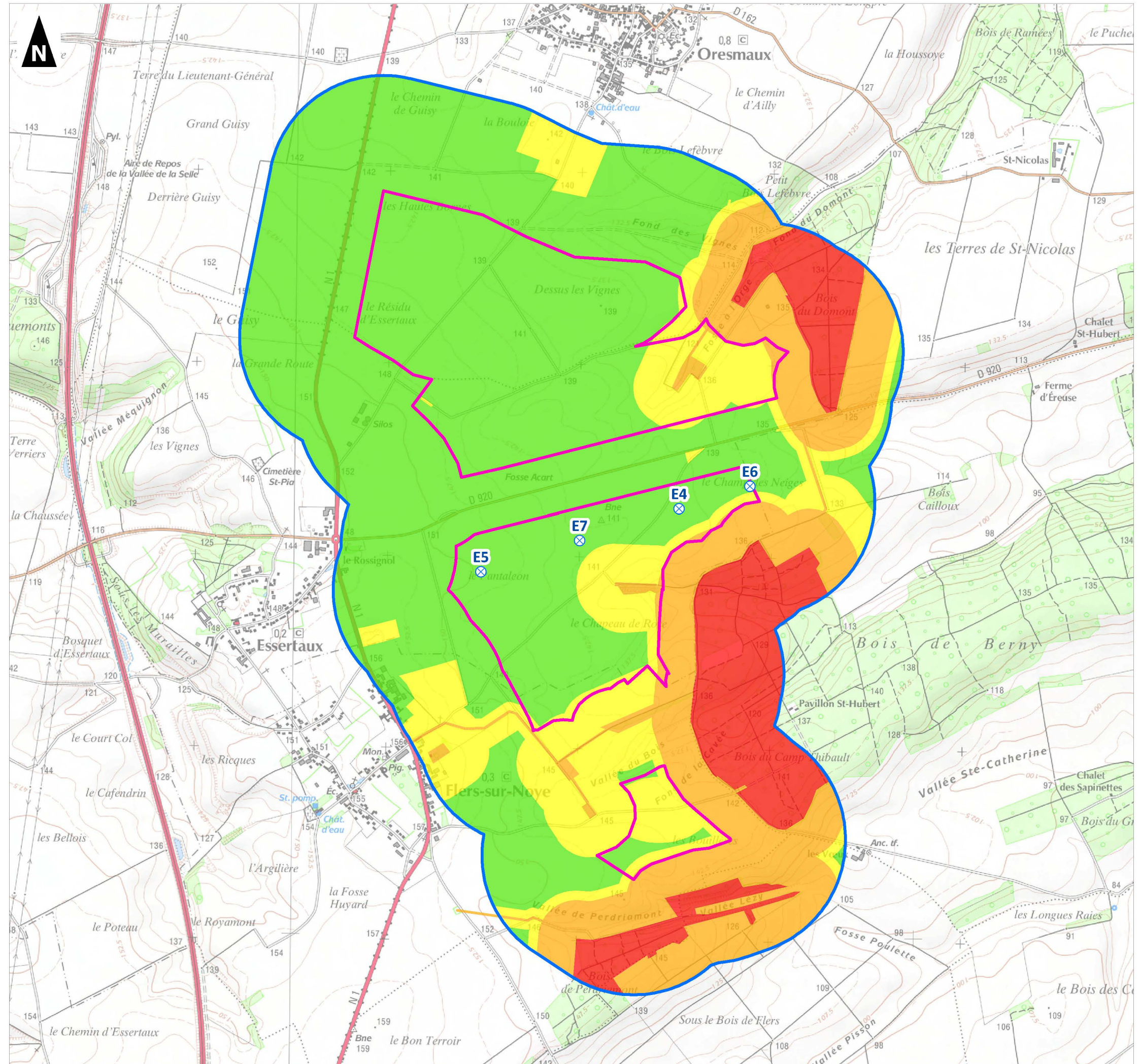
Cette variante conclue toujours à des impacts très faibles sur la flore, les oiseaux, les chiroptères et l'autre faune.

Projet éolien du Camp Thibault (80)

Volet écologique du DDAE

**Le projet au regard
des enjeux écologiques
- Variante 8 -**

-  Eolienne projetée
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (600 m)
-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux Forts
-  Enjeux très forts



1:20 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

ANALYSE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE - VARIANTE N° 8(A)

ENJEUX & CONSTATS

ATOUTS

- Scénario plus lisible que la variante n°7 sans effet de diffusion vers le sud.
- L'angle d'occupation du projet depuis la commune d'Ailly-sur-Noye est réduit considérablement par rapport aux variantes n°4 à n°7. Cela permet une absence d'impacts résiduels modérés depuis Ailly-sur-Noye. Il n'y a plus que des impacts faibles à nuls pour la variante n°8 dans les 22 points de vue comparatifs « significatifs ».

FAIBLESSES

- On observe un peu moins de cohérence avec l'orientation des parcs éoliens du pôle de structuration. **Cependant cette cohérence a lieu principalement dans la vue en plan.** La vue de terrain montre qu'avec une orientation approximativement ouest-est, le projet éolien du Camp Thibault reste malgré tout en harmonie avec les parcs éoliens du pôle de structuration. (photomontages 12, 20 et 42).

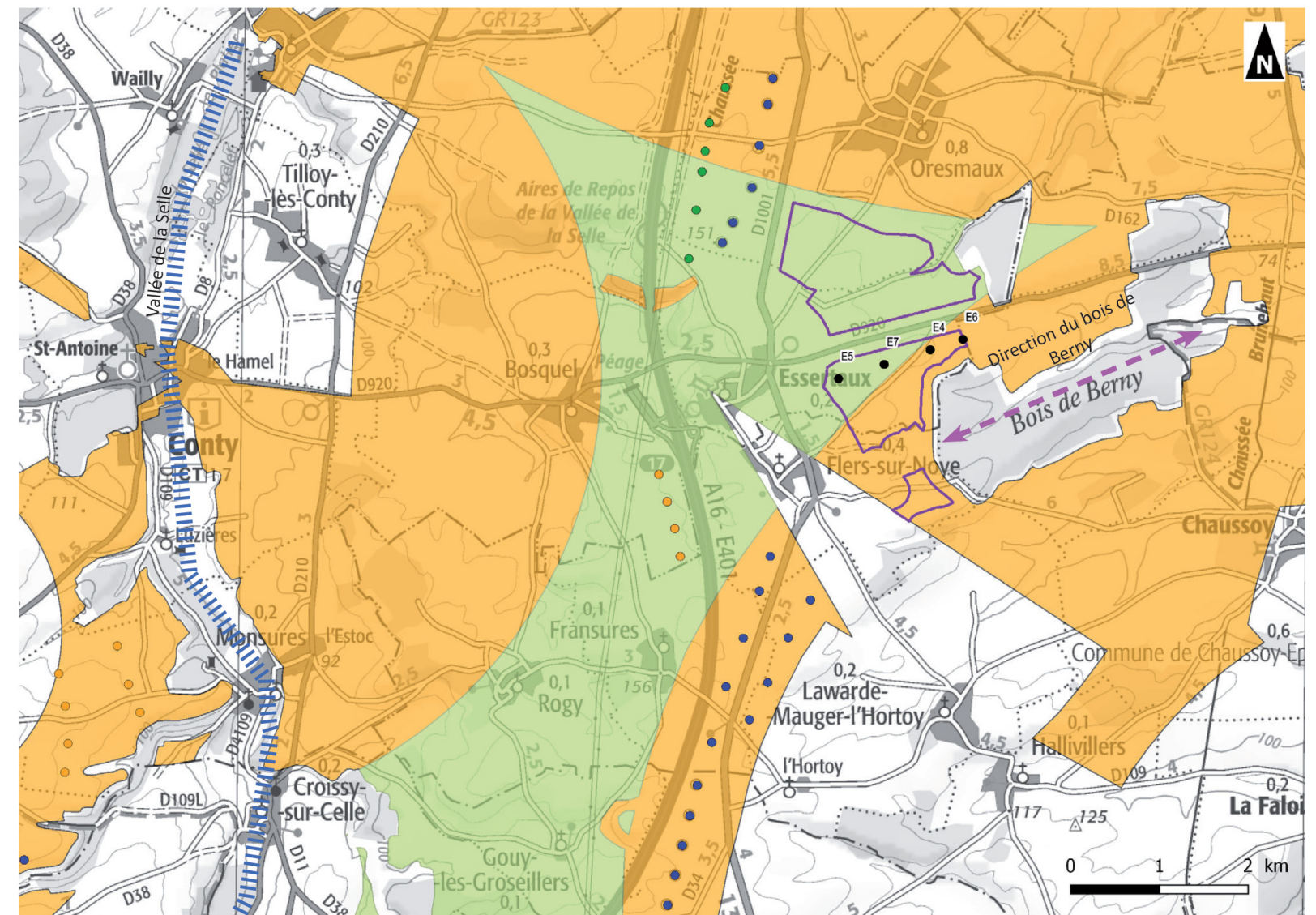
L'analyse comparative par photomontages est présentée aux pages 258 à 304 (cf. ci-après).

CONCLUSION(S)

La variante n°8 souligne un autre élément marqueur du paysage de plateau, le bois de Berny. Par la disposition en ligne du projet, plus aucun impact résiduel modéré n'est constaté. Les impacts des photomontages 34 et 60A sont désormais faibles par la diminution de l'emprise spatiale du projet éolien depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye.

La poursuite du processus d'amélioration continue à porter ses fruits et permet d'aboutir à un scénario de moindre impact environnemental, notamment par le biais d'une recherche d'amélioration continue depuis la variante n°4 (scénario initialement préférentiel) :

- **Modifier la structure du parc en soulignant une autre ligne de force (parti secondaire du paysagiste) : le bois de Berny ;**
- **Limiter l'effet barrière depuis la RD920 ;**
- **Diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 20, 30, 34 et 60A.**



● Eolienne du projet

Contexte éolien du 25 juin 2021

Zonage du S.R.E. de 2012

□ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Projet en instruction

- Zone favorable à l'éolien
- Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville)

VARIANTE N° 8(A) : RECHERCHE DU COMPROMIS ENVIRONNEMENTAL « A FINALISER » SUR LE PLAN PAYSAGER ...

CONCLUSION GENERALE

MILIEUX HUMAIN ET TECHNIQUE

L'implantation respecte l'ensemble des contraintes et servitudes techniques identifiées.

MILIEUX NATUREL

Les implantations respectent l'ensemble des zones à enjeux identifiées sur le plan écologique et engendrent des impacts résiduels très faibles sur la flore et la faune.

PAYSAGES & PATRIMOINES

La variante n°8 souligne un autre élément marqueur du paysage de plateau : le bois de Berny.

Par la disposition en ligne du projet, plus aucun impact résiduel modéré n'est constaté. Les impacts des photomontages 34 et 60A sont désormais faibles par la diminution de l'emprise spatiale du projet éolien depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye.

SYNTHESE

La poursuite du processus d'amélioration continue à porter ses fruits et permet d'aboutir à un scénario de moindre impact environnemental, notamment par le biais d'une recherche d'amélioration continue depuis la variante n°4 (scénario initialement préférentiel) :

- **Modifier la structure du parc en soulignant une autre ligne de force (parti secondaire du paysagiste) : le bois de Berny ;**
- **Limiter l'effet barrière depuis la RD920 ;**
- **Diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 20, 30, 34 et 60A.**

Point de vue	Localisation	Niveau d'impact résiduel du scénario 4	Objectif du photomontage pour la poursuite du processus d'amélioration continue
1	Essertaux, RD920/RD1001 en frange urbaine	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
2	Flers-sur-Noye, RD1001/rue d'en Haut	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
4	Essertaux, entrée sud et silhouette villageoise	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
6	Oresmaux, frange villageoise est, rue des Carolines	faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
13	L'Hortoy, sortie nord-ouest par la route de Fransures - lieu de vie	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
20	Grattepanche, sortie sud	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
21	Saint-Sauflieu, entrée nord par la RD1001	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
27	Tilloy-lès-Conty, le long du bois du château - MH	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
30	RD1001 entre Oresmaux et Essertaux	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
33	Ailly-sur-Noye, pied d'escalier de l'église	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village belvédère
34	Ailly-sur-Noye centre, rue de Bourgogne/rue de Picardie	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
35	Rumigny, entrée est du bourg par la RD75, manoir de Tumigny - MH	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
42	Folleville, sortie ouest, tour (MH) et église UNESCO, GR124	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
46	Conty au lieu-dit «Blanche Voie», église MH, AVAP, vallée de la Selle	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
49	Belvédère de la tour du château de Folleville - projet de site classé (loi 1930)	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
53A	Oresmaux, carrefour rue de la place/rue de l'Eglise	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
55A	Flers-sur-Noye centre - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
56A	Bosquel, place verte	Nul	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche, Evolution du contexte éolien avec le parc éolien de Bosquel en instruction
60A	Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne - lieu de vie, monument non protégé, vallée de la Noye	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
61	Essertaux, intersection RD1001/Grande rue - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
62	Essertaux coin sud est de la parcelle n°0016 - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
63	Flers-sur-Noye en sortie de RD1001 - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche

Point de vue utilisé pour la comparaison des scénarios 1 à 4

Projet éolien du Camp Thibault (80)

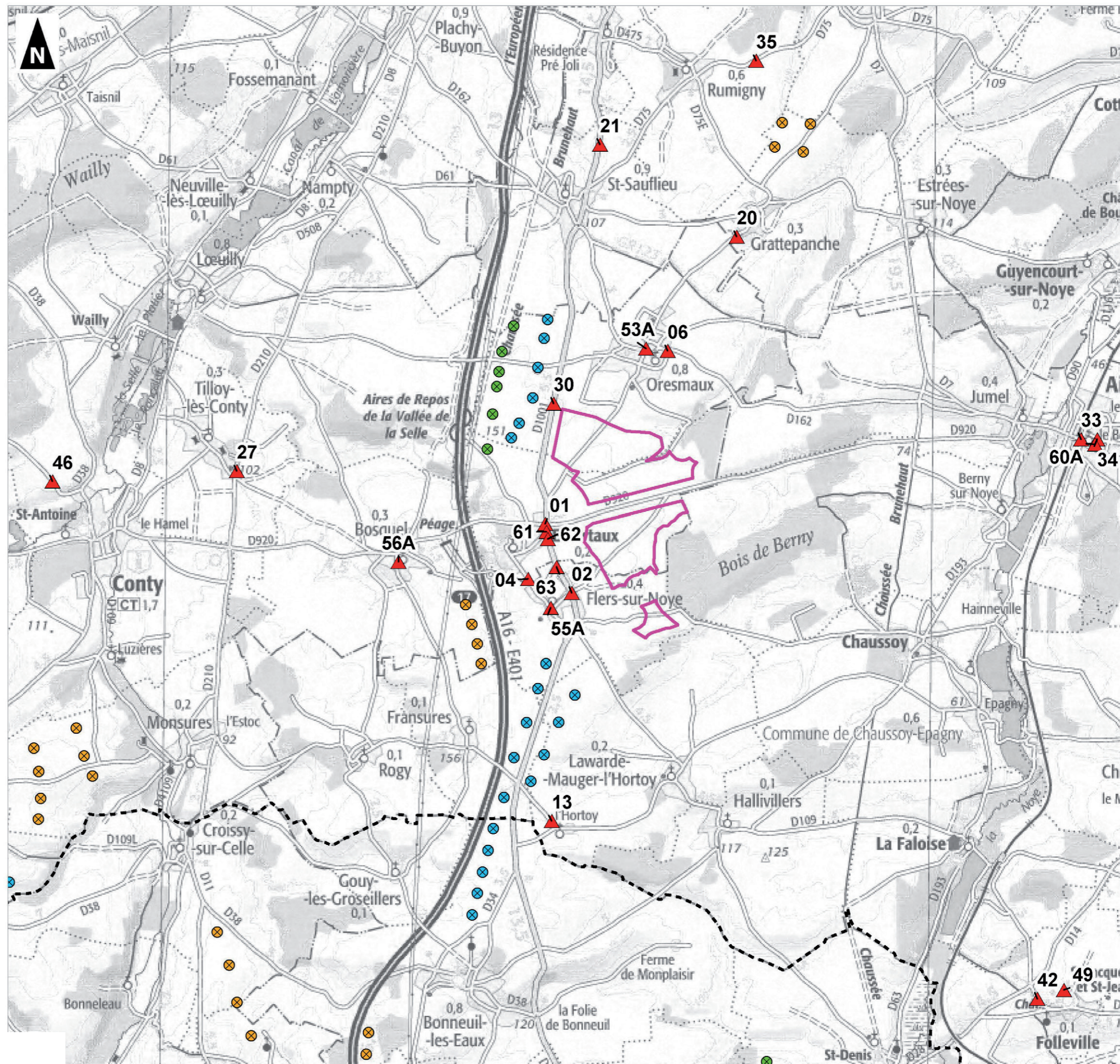
Demande d'Autorisation Environnementale

Points de vue
pour la comparaison
des scénarios 4 à 8

- Point de vue
- Zone d'Implantation Potentielle
- Limite départementale

Contexte éolien (25 Juin 2021)

- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Projet en instruction

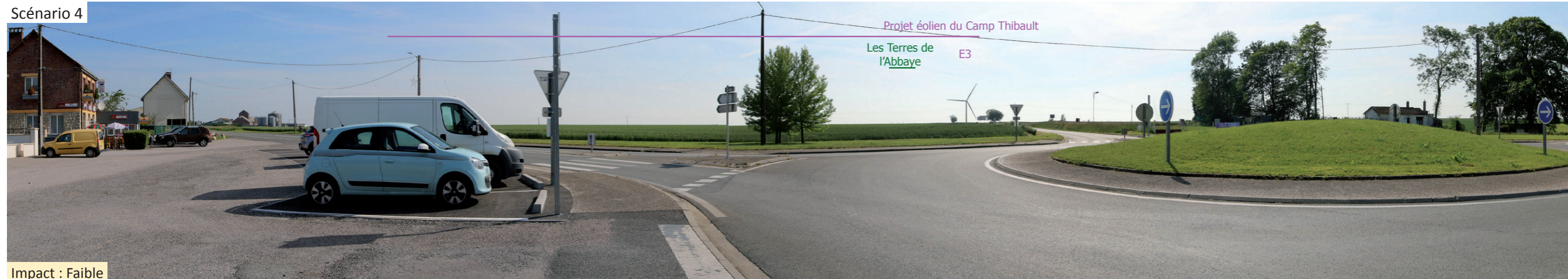


1:60 000

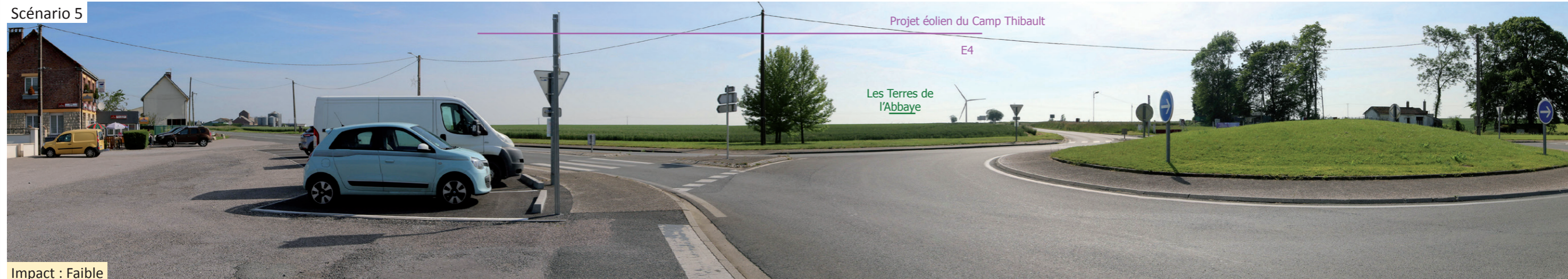
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Photomontage 1 - Essertaux, RD920/RD1001 en frange urbaine - lieu de vie

Scénario 4



Scénario 5



Scénario 6



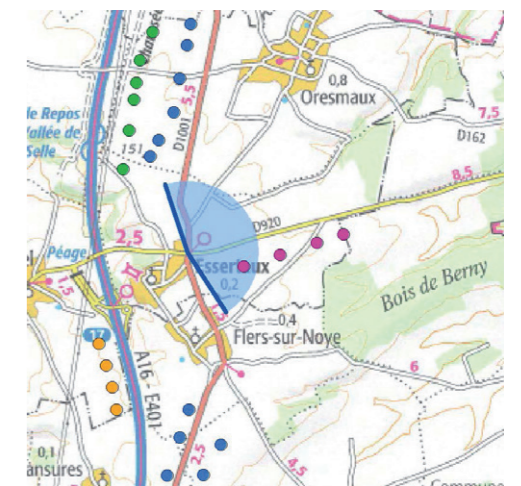
Scénario 7



Scénario 8



En l'absence d'effet d'écrasement du bâti, les impacts sont considérés comme faibles. Le passage du scénario 4 au scénario 8 permet de limiter l'emprise visuelle du projet.



Photomontage 2 - Flers-sur-Noye, RD1001/rue d'en Haut - lieu de vie

Scénario 4



Impact : Faible

Scénario 5



Impact : Faible

Scénario 6



Impact : Faible

Scénario 7



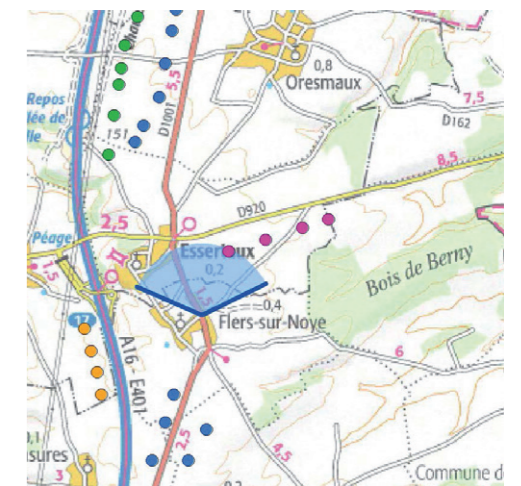
Impact : Faible

Scénario 8

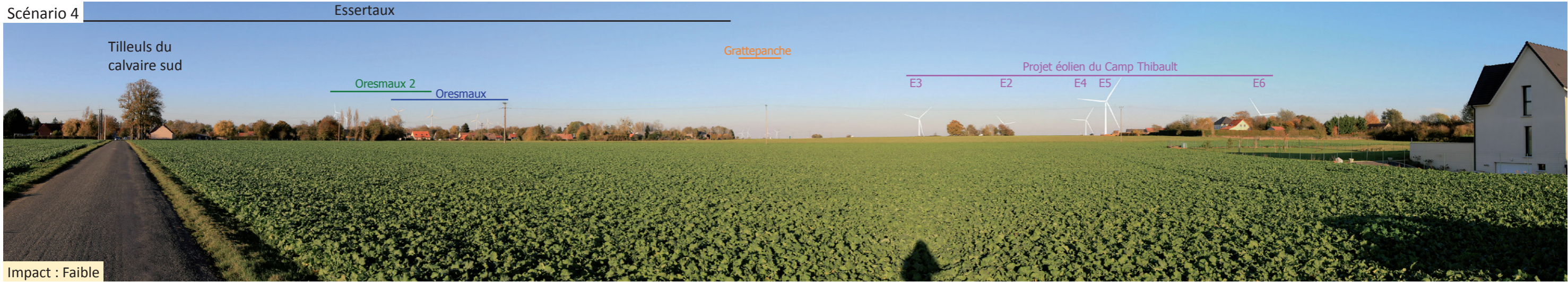


Impact : Faible

Cette fenêtre visuelle sur la RD1001 est perçue sur un temps scénographique très court. La RD1001 est en effet majoritairement bordée d'arbres ou de bâti. Dans tous les scénarios, l'impact est faible. Ceci est dû à l'absence d'effet d'écrasement sur le bâti. En effet, l'éolienne E5 se trouve dans un espace angulaire distant du pavillon et ne génère aucun effet d'écrasement. Dans le scénario 8, l'interdistance régulière des éoliennes engendre une simplicité de lecture. Ceci fait que l'attention n'est pas attirée sur le projet.



Photomontage 4 - Essertaux, entrée sud et silhouette villageoise - lieu de vie



Scénario 7

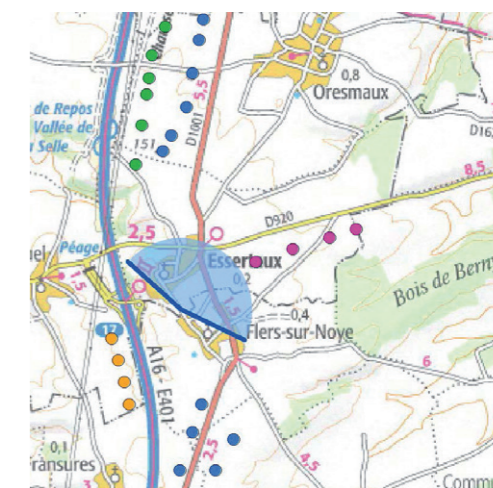


Scénario 8



Les scénarios 6 et 7 génèrent un effet de diffusion avec l'éolienne E6, la plus au sud. Restant en impact faible, ces deux scénarios sont néanmoins moins lisibles que les scénarios 4, 5 et 8.

Le scénario 8 est celui dans lequel le projet occupe le plus faible angle horizontal (9°). Il s'agit donc du scénario de moindre impact. On observe un rapport d'échelle défavorable de l'éolienne E5 (la plus proche) avec un bosquet mais ce bosquet ne figure pas comme patrimoine remarquable à l'article L 151-19 du code de l'urbanisme dans le plan de zonage du PLU de la commune. Enfin, le scénario 8 n'est pas en superposition directe avec des éléments bâtis ou des silhouettes villageoises.



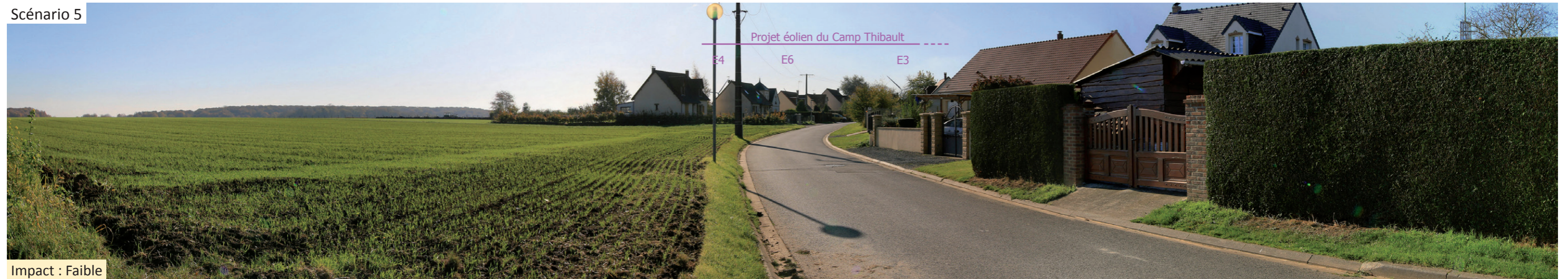
Photomontage 6 - Oresmaux, frange villageoise est, rue des Carolines - lieu de vie

Scénario 4



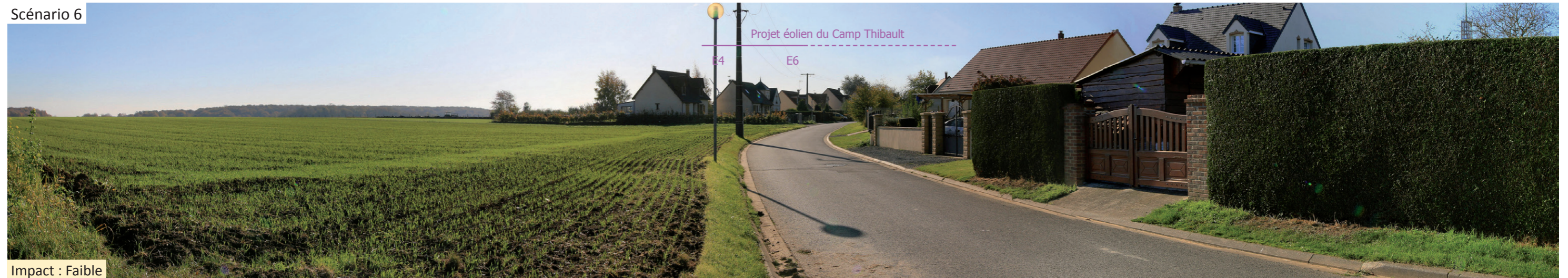
Impact : Faible

Scénario 5



Impact : Faible

Scénario 6



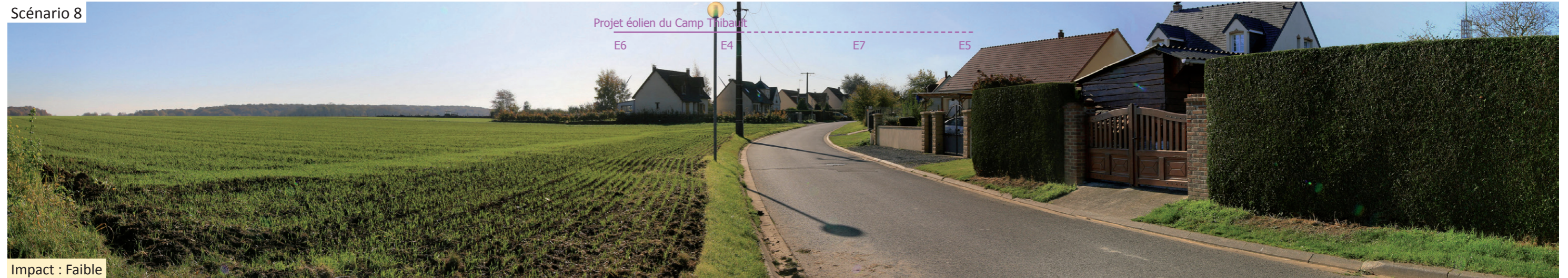
Impact : Faible

Scénario 7



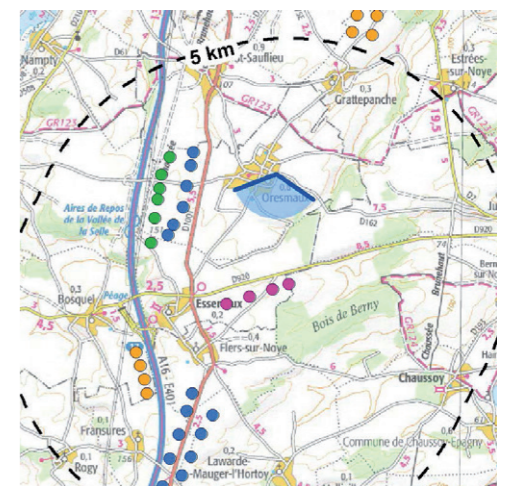
Impact : Faible

Scénario 8



Impact : Faible

Les scénarios sont globalement similaires. Aucun effet d'écrasement n'est présent sur le bâti pavillonnaire. En effet, la hauteur apparente des éoliennes n'est jamais supérieure à la hauteur apparente du bâti.



Photomontage 13 - l'Hortoy, sortie nord-ouest par la route de Fransures - lieu de vie

Scénario 4



Impact : Faible

Scénario 5



Impact : Faible

Scénario 6



Impact : Faible